

**MINISTERE DE LA SECURITE  
INTERIEURE ET DE LA PROTECTION  
CIVILE**

-----  
***SECRETARIAT GENERAL***

=====

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple- Un But – Une Foi**  
°°°000°°°

**Présentation de vœux de nouvel an à Monsieur le  
Ministre de la Sécurité Intérieure et de la  
Protection Civile**

---

**Allocution de Monsieur le Secrétaire Général du  
département**

---

**Bamako, le 08 janvier 2008**

**Monsieur le Ministre,**

Par la grâce du Tout-Puissant, nous voici de nouveau rassemblés, dans la communion des cœurs et des esprits, pour consacrer à une tradition désormais bien établie : celle de la présentation des vœux à l'aube de la nouvelle année.

Rendons grâce au Très miséricordieux, qui, dans son infinie magnanimité, nous a permis encore une fois de nous retrouver pour magnifier notre reconnaissance envers lui pour les bienfaits dont il nous a généreusement gratifiés durant l'année écoulée.

Commençons donc par implorer son pardon, pour nous-mêmes d'abord ainsi que nos proches, mais aussi pour tous ceux – parents, amis, compagnons d'armes - qui nous ont quittés durant l'année qui vient de s'achever.

Une pensée pieuse va enfin à tous nos camarades tombés sur le champ d'honneur en service commandé. Ils sont physiquement absents, mais leur souvenir reste vivace dans nos esprits. Je vous prie de bien vouloir observer une minute de silence en leur mémoire.

**Je vous remercie.**

**Monsieur le Ministre,**

Ces préalables accomplis, permettez-moi tout d'abord, en cette occasion solennelle, de vous adresser, au nom de tous les personnels relevant de votre autorité, nos vives félicitations pour la confiance que Monsieur le Président de la République a bien voulu vous renouveler en vous maintenant au sein de l'équipe gouvernementale et au même poste de responsabilité.

Ce geste hautement significatif, motif de fierté pour toutes les forces de sécurité et de protection civile, nous honore à plus d'un titre en même temps qu'il constitue la preuve éloquente de votre sérieux et de votre dévouement dans l'accomplissement de votre délicate mission. Que le Tout-Puissant continue de guider vos pas vers la réalisation des idéaux de paix et de sécurité dont la Nation a tant besoin pour se développer.

Nos félicitations s'adressent également à Monsieur le Président de la République pour sa brillante réélection à la tête de l'Etat, dans un contexte d'élections apaisées. En même temps que ces félicitations, nous vous prions de lui transmettre toute notre reconnaissance pour un certain nombre d'évènements qui ont marqué la vie des forces de sécurité et de protection civile au cours de l'année 2007 :

- d'abord votre nomination, ainsi que celle de deux colonels de gendarmerie, au grade de général de brigade, de même que la nomination de sept inspecteurs généraux de la Police Nationale ;
- la nomination d'un haut cadre des services de sécurité dans les fonctions de Premier ministre, chef du Gouvernement en la personne de l'Inspecteur Général Modibo SIDIBE ;
- la libération récente des otages dans le septentrion malien.

**Monsieur le Ministre,**

La solennité de la présente rencontre constitue aussi pour nous l'opportunité pour de dresser un bilan critique de nos actions au titre de l'année écoulée.

Je voudrais, à cet égard, vous livrer un tableau synoptique des résultats atteints au cours de l'année 2007 dans nos divers domaines d'intervention avant de faire un survol de nos insuffisances et nos imperfections.

**I. Au plan du renforcement des capacités des forces de sécurité et de protection civile :**

Le Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile a fait un investissement total de 4.157.991.329 francs CFA dans les domaines suivants :

**a) En matière de ressources humaines :**

Au cours de l'année 2007, le ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile a procédé au recrutement de 1600 agents, toutes forces et toutes catégories confondues, contre 1550 en 2006.

Depuis quelques années, les effectifs à recruter se stabilisent aux mêmes niveaux pour l'ensemble des forces. Ceci était dû aux actions prévues dans le Programme d'Action Gouvernementale 2004-2007 qui vient de s'achever avec la du précédent quinquennat.

En matière de formation des personnels, 42 fonctionnaires de police ont bénéficié de formation à l'extérieur au cours de 25 stages dans divers pays : Egypte, Kenya, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Etats-Unis d'Amérique, Russie, Italie, France et Bénin. Quatorze stages de formation professionnelle ont été organisés à l'intérieur. Cinquante un officiers et 479 sous-officiers de gendarmerie ont subi diverses formations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

**b) Dans le domaine de l'équipement des forces :**

Des avancées très significatives ont été enregistrées dans ce domaine : 2.874.269.850 francs CFA investis dans la mise en condition des forces contre 1.815.269.086 francs CFA consentis en 2006, soit un taux de progression de l'ordre de 58%.

Ces dépenses en équipements se répartissent en deux catégories :

- 1.120.200.0000 francs CFA pour l'achat de matériels roulants ;
- 1.754.069.850 francs CFA pour l'acquisition de tenues, de matériels de maintien d'ordre et d'équipements divers.

Le matériel roulant a été réparti entre les forces dans les proportions suivantes :

- **Police Nationale** : 15 dont 13 Pick Up et deux grues à remorquer ;
- **Gendarmerie Nationale** : 19 dont 18 Pick Up et une voiture légère ;
- **Garde Nationale** : 09 dont 08 Pick Up et une voiture légère ;
- **Protection Civile** : 13 dont 03 Pick Up, une voiture légère, deux grues, 05 ambulances et 02 véhicules incendie ;
- **Inspection des Services de Sécurité et de Protection Civile** : 02 dont une 4x4 de tournée et une voiture légère ;
- **Cabinet** : une voiture légère.

### **c) Dans le domaine des infrastructures :**

Les réalisations de l'année 2007 se sont chiffrées à 3.269.492.306 francs CFA contre 2.342.695.243 francs CFA en 2006, soit une augmentation de 40 % environ. Ce montant a concerné les réalisations suivantes :

- **Au profit de la Police Nationale**
  - la construction des commissariats de police de Kati et Bougouni ;

- la construction de logements au profit des commissaires de police de 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> arrondissements de Bamako, Kati, Bougouni et Kidal ;

- la construction des murs de clôture des commissariats de police de Yirimadio, Niamakoro, Torokorobougou, Sébénikoro et Kadiolo ;

- la construction de dix postes de police aux frontières : Nara, Gogui, Léré, Sadiola, Hérémakono, Manankoro, Labbezanga, Bénéna, Kourémalé et Kadiana ;

- la construction de trois salles de classe et de deux dortoirs à l'Ecole Nationale de Police ;

- la construction d'un local pour le centre VIH-Sida du département ;

- la construction d'un local pour le service de l'Identité Judiciaire.

- **Au profit de la Gendarmerie Nationale :**

- l'achèvement de la construction de la légion de Tombouctou ;

- la construction de sept brigades territoriales : Sangarébougou, Kolokani, Yélimané, Diéma, Boni, Gossi et Kidal ;

- la clôture de l'escadron de Kidal.

- **Au profit de la Garde Nationale :**

- le démarrage des travaux de construction du camp de Gao ;

- la clôture des camps de garde de N'Tomikorobougou, Nara, Nioro ;

- la construction de logements pour sous-officiers et militaires du rang à Gao.

- **Au profit de la Protection Civile :**

- le démarrage de la construction de la Direction Générale de la Protection Civile, de la direction régionale de Koulikoro et du centre de secours de l'ACI 2000.

Par région administrative, les réalisations en infrastructures se chiffrent à :

- **164.065.330 francs CFA** au profit des unités de la **région de Kayes** ;

- **326.531.464 francs CFA** au profit des unités de la **région de Koulikoro** ;

- **143.980.638 francs CFA** au profit des unités de la **région de Sikasso** ;

- **11.982.150 francs CFA** au profit du poste de police de Bénéna dans la **région de Ségou** ;

- **46.200.000 francs CFA** au profit de la brigade territoriale de Boni dans la **région de Mopti** ;

- **288.889.000 francs CFA** au profit des unités de la **région de Tombouctou** ;

- **86.306.625 francs CFA** au profit des unités de la **région de Gao** ;

- **151.289.329 francs CFA** au profit des unités de la **région de Kidal** ;

- **1.154.148.735 franc CFA** au profit des unités du **district de Bamako**.

Certaines infrastructures, entamées en 2007, se prolongeront sur l'année 2008 ; c'est le cas, notamment, de :

- la construction des brigades territoriales de Diéma, Yélimané, Sangarébougou, Kolokani, Kignan, Boni, Gossi et de la clôture de l'escadron de Kidal ;

- la construction de logements pour officiers, sous-officiers et militaires du rang de la Garde à Gao ;
- la reconstruction de la caserne de la Garde Nationale à Gao ;
- la construction de la Direction Générale de la Protection Civile et du centre de secours de l'ACI 2000 ;
- la construction de la direction régionale de la Protection Civile de Koulikoro ;
- la construction du commissariat de police de l'ACI 2000.

## **II. Au plan de l'adaptation du dispositif de couverture sécuritaire :**

La couverture progressive du territoire national en unité dans le cadre du service public de proximité s'est traduite par la création de nouvelles unités au niveau de la Gendarmerie Nationale, de la Garde Nationale et de la Protection Civile.

A la Gendarmerie Nationale, la brigade territoriale d'Andéramboukane a vu le jour.

A la Garde Nationale, les unités suivantes ont été créées :

- groupement spécial de Taoudénit ;
- compagnies spéciales de Taoudénit et de Foum-Elba ;
- groupement spécial de Tin-Ezi ;
- compagnies spéciales de Tin-Ezi et In-Tedjedit ;
- compagnie d'intervention rapide de Yanfolila ;
- postes de sécurité de Siradjouba et de Kabaya dans le cercle de Yanfolila.

A la Protection Civile, ont été créés les postes de secours routier de Diéma, Marakakoungo, Tion et Sofara.

La Police Nationale n'a pas enregistré de nouvelle création.

### **III. Les actions menées par les forces de sécurité**

#### **3.1. Dans le domaine de la mission de police générale**

La Police a effectué 5.423 patrouilles contre 1391 patrouilles en 2006, soit une hausse de près de 400%. Au cours de ces patrouilles, 11.272 individus ont été interpellés, 1768 engins à deux roues et 158 véhicules saisis.

En plus des patrouilles à pied effectuées de façon sectorielle ou sous la forme de patrouilles d'envergure par les unités territoriales, les unités motocyclistes de la Gendarmerie Nationale ont effectué 88 patrouilles sur les différents axes routiers au cours desquelles 1445 véhicules ont fait l'objet de contrôles de routine.

La Garde Nationale a effectué 1095 patrouilles et 548 missions d'escorte. Elle a saisi au cours de ces patrouilles 600 ovins et 40 camelins.

Les services de la Protection Civile ont effectué 3109 sorties au titre des accidents de la circulation routière et 384 au titre des incendies. Ils ont porté assistance à 42662 victimes d'inondations et 1882 rapatriés.

Dans le cadre de la sécurisation des élections générales de l'année 2007, tous les protagonistes ainsi que l'opinion nationale et internationale ont salué le professionnalisme dont ont fait preuve les éléments des forces de sécurité tout au long du processus.

### **3.2. Dans le domaine de la lutte contre la criminalité**

Les services de police ont déféré 2348 individus devant les tribunaux pour divers crimes et délits dont les chiffres les plus élevés concernent le vol simple (843), l'abus de confiance (340), les coups et blessures volontaires (399), l'escroquerie (221), la détention et la consommation de stupéfiants (95), les agressions (45), les violences légères (49).

La Gendarmerie Nationale a procédé à 3.359 arrestations pour 858 crimes, 2.345 délits et 404 contraventions. Elle a exécuté 79 mandats de justice et rédigé 2.696 procès verbaux de renseignements judiciaires, 58 procès verbaux de renseignements militaires et 53 procès verbaux de renseignements administratifs.

**Dans le cas particulier du trafic d'enfants**, trois cas ont été instruits par les services de police ; ils concernent 09 enfants. Ceux-ci ont enregistré 227 enfants abandonnés, 54 cas de pédophilie et 02 cas d'inceste.

Au niveau de la Gendarmerie Nationale, le trafic d'enfants a concerné 36 enfants âgés de 07 à 14 ans.

**Dans le cas du trafic d'armes**, les saisies ont été opérés par les services de police :

- deux (02) mitrailleuses de 12,7 mm
- trois (03) mortiers 60 mm et accessoires ;
- trente trois (33) pistolets mitrailleurs,
- près de 1000 cartouches de 7,62 semi-long.

S'agissant de la Gendarmerie Nationale, les saisies ont porté sur 133 armes de guerre de divers calibres (mitrailleuses, PM, FM, mortiers etc).

Quant à la Garde Nationale, ses saisies ont porté sur 07 PM de 7,62mm, 01 fusil de chasse et 1450 cartouches de 7,62mm.

**Dans la lutte contre le trafic des stupéfiants**, la Police Nationale a saisi 16, 900kg de cocaïne, plus d'une tonne de cannabis. Elle a procédé à l'arrestation de 44 individus. La Gendarmerie National a procédé à la saisie de 28,615kg de cocaïne et de 694 kg de chanvre indien.

### **3.3 Dans le domaine de l'amélioration de la sécurité routière**

Au cours de l'année 2007, les services de police ont enregistré un total de 12.971 accidents de la circulation routière dont 247 mortels, 5664 avec blessés et 7.060 avec dégâts matériels. Ces accidents ont occasionné 274 morts et 3.074 blessés.

Les services de police ont également enregistré dix accidents ferroviaires dont 05 avec blessés, 03 avec dégâts matériels et 02 déraillements de train sans victime.

Dans le cadre de la surveillance des cortèges de mariage, la Police Nationale a mené 79 opérations au cours desquelles elle a procédé à la saisie de 316 véhicules et de 224 engins à deux roues.

Elle a en outre conduit des opérations de contrôle spontané qui se sont soldées par la mise en fourrière de 2965 véhicules et de 1047 engins à deux roues.

Quant à la répression de l'usage du téléphone au volant, les interventions des services de police ont abouti à l'interpellation de 413 conducteurs ; dans le domaine des vitres noircies, elles se sont soldées par l'interpellation de 520 conducteurs ; tandis que 23 usagers ont été contrôlés positifs à l'alcootest.

La Gendarmerie Nationale a enregistré 1198 accidents impliquant 779 autos et 419 motos. Ils ont occasionné 355 morts dont 252 étaient dans des véhicules et 103 sur motos, 2.583 blessés dont 2.097 en véhicules et 486 sur motos ; les dégâts matériels portent sur 718 autos et 503 motos.

La Gendarmerie Nationale a également enregistré 26 morts et 06 blessés dans les accidents ferroviaires et fluviaux.

Les services de la Protection Civile ont recensé au cours de l'année 2007 3109 accidents de la circulation routière, totalisant 6105 victimes dont 212 morts contre 2714 accidents en 2006, avec 5494 victimes dont 383 morts.

La comparaison des chiffres des accidents de la circulation routière entre 2006 et 2007 révèle une augmentation inquiétante.

Il est évident que, dans ces conditions, de gros efforts restent à faire, malgré le train de mesures mises en place depuis les Etats Généraux de la Sécurité et de la Paix et l'institutionnalisation de la semaine de la sécurité routière. Les conducteurs d'autos et motos tuent plus que les braqueurs et les voleurs.

Les reformes sont d'autant plus urgentes dans ce domaine que le Président de la République a placé la lutte contre l'insécurité routière au cœur de son présent mandat.

Je voudrais vous donner ici l'assurance, Monsieur le ministre, que mes collaborateurs et moi-même mettrons tout en œuvre pour inverser au plus tôt les tendances.

De fâcheuses habitudes se sont effectivement installées dans le comportement des usagers de la route, mais les réactions des forces de sécurité n'ont pas toujours été, il est vrai, à la hauteur des enjeux ; il y va de la responsabilité de nous tous et nous reconnaissons nos faiblesses dans ce domaine.

Il s'agira désormais d'aller au-delà de la simple verbalisation, d'appliquer avec rigueur les dispositions de l'article 8 de la loi n° 99-004 du 25 mars 1999 relatives à la conduite sans permis de conduire, conduite en état d'ivresse ou sous effet d'un stupéfiant, accident avec délit de fuite, entrave à la circulation ; et de celles des articles 12 et 79 du code pénal concernant respectivement la remise volontaire d'un véhicule par un propriétaire à un conducteur démuné de permis, l'utilisation d'une fausse plaque d'immatriculation et l'opposition à l'immobilisation d'un véhicule par un agent chargé du contrôle routier. Les auteurs de ces infractions devront être déférés devant le Parquet.

#### **3.4. Dans le domaine des opérations de maintien de la paix et d'actions humanitaire.**

La Police Nationale a été présente sur trois théâtres d'opération Haïti (59 éléments), le Soudan (72), la République Démocratique du Congo (18). Six cadres de la Police Nationale sont également présents au Tribunal Pénal International pour le Rwanda.

Quant à la Gendarmerie Nationale, elle a quatre (04) éléments en Haïti, six (06) en République Démocratique du Congo et un (01) au Burundi.

La Garde Nationale a participé aux opérations SOUTOURA et DJIGUITOUGOU et à la sécurisation de la frontière Mali-Guinée.

### **3.5. Dans le domaine du contrôle interne**

L'Inspection des services de Sécurité et de Protection Civile a effectué conjointement avec les inspections des services centraux soixante des contrôles dans une soixantaine d'unités dont 05 unités de police, 36 unités de gendarmerie, 19 unités de garde et une unité de protection civile.

Ces inspections ont débouché sur une quarantaine de recommandations. Plusieurs séances du Conseil de Cabinet élargi ont permis, sous votre autorité, de donner des directives aux chefs de services centraux pour l'amélioration de la qualité des prestations et des conditions de travail des personnels.

En outre, l'Inspection des Services de Sécurité et de Protection Civile a participé, au cours de l'année 2007, à plusieurs missions conjointes d'enquête ou de contrôle en relation avec d'autres organes de contrôle de l'Administration.

### **3.6. Au plan de la gestion des personnels**

Si les fautes ont souvent été réprimées avec la dernière rigueur, le commandement a aussi mis à profit toutes les opportunités pour décerner des récompenses aux éléments qui se sont distingués par des actes exceptionnels de bravoure ou de sacrifice.

Ainsi :

- Au niveau de la Police Nationale, deux commissaires de police ont reçu la médaille de chevalier de l'Ordre National ;
- Au niveau de la Gendarmerie Nationale, quatre médailles du mérite militaire et 25 médailles commémoratives de campagne ont été décernées à divers éléments ;

- A la Garde Nationale : 47 médailles de campagne, 19 médailles de mérite militaire, 11 médailles de blessés et 04 décorations françaises ont été décernées à divers éléments.

- A la Protection Civile : 12 médailles de l'Ordre International de la Protection Civile dont un (01) Officier et onze (11) Chevaliers ont été décernées.

### **3.7. Dans le cadre des ressources budgétaires**

La Police Nationale a versé au Trésor Public la somme de trois milliards trois cent quarante deux millions six cent soixante deux mille huit cent soixante huit (3.342.662.868) francs CFA.

La Gendarmerie a versé au Trésor Public la somme totale de 1.073.012.185 francs CFA.

Malgré ces performances réconfortantes, des lacunes subsistent encore :

- la moralisation du personnel n'a pas encore atteint les résultats escomptés. Il est en effet intolérable que des éléments des forces de sécurité se retrouvent aujourd'hui impliqués dans des infractions pénales, ou en sont tout simplement les auteurs. La Nation entière a le regard tourné vers nous car les forces armées et de sécurité constituent le dernier rempart quand toutes les valeurs s'effritent. Le citoyen perd ses repères dès lors que le doute et la méfiance prennent le pas sur l'estime et la confiance ;

- l'autorité de l'Etat se désagrège de plus en plus parce que ceux-là qui ont la responsabilité de veiller à l'application de la loi se détournent de plus en plus vers l'affairisme et l'appât du gain ;

- les relations hiérarchiques s'effondrent progressivement en raison de la familiarité excessive et des mauvais exemples qu'inspirent les supérieurs ;

- l'on se complaît de plus en plus dans la routine et la médiocrité parce que l'envie et la motivation de se surpasser sont supplantées par le seul souci du gain facile.

Mon propos n'est pas de dresser ici une liste exhaustive de nos tares ; elles sont déjà connues de tous et de plus en plus décriées par ceux-là que nous avons la charge de protéger. Mon devoir consiste plutôt à rappeler à chacun les termes de son serment de bien et loyalement servir la Nation, même au prix de sa vie.

Ce serment, Mesdames et Messieurs, doit constituer en tout temps et en toute circonstance le leitmotiv de nos actions quotidiennes. Puisse Dieu nous guider et nous maintenir dans cette voie.

Je voudrais ensuite, Monsieur le ministre, chers compagnons d'armes, que nous nous acquittions d'une autre obligation cardinale : celle de nous accorder mutuellement le pardon. Au-delà d'une simple formalité de circonstance, chacun doit comprendre qu'il s'agit là d'une exigence de toutes les religions révélées.

Aussi au nom de l'ensemble du personnel du Département, je voudrais adresser mes meilleurs et sincères vœux de bonne et heureuse année à vous personnellement, aux membres de votre famille et à tous ceux qui vous sont chers.

Puisse Dieu vous donner la clairvoyance nécessaire de conduire votre Département pour une plus grande réussite.

**Je vous remercie.**